

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORTExtrait du registre aux délibérations du Conseil communal**Présents**

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlis, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Marie-Noëlle Stassart, *Échevin(e)* ;
Martin Casier, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 21.05.19

#Objet : Répartition des subsides 2019 au bénéfice des groupements Sportifs – 42.240,- € - article 764/332-02.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Attendu qu'un crédit de 42.240,- € est inscrit à l'article 764/332.02 du budget ordinaire de 2019 au bénéfice des groupements sportifs;

Attendu qu'il convient de procéder à la répartition des subventions ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi des subventions ;

Considérant que cette loi s'applique aux groupements cités plus bas ;

	764-332-02	764-332-02
	2018	2019
RRC BOITSFORT	4.100	6.200
BOITSFORT RUGBY CLUB	18.100	20.200
RRCB ATHLETISME	2.000	3.350
ASA ST HUBERT	2.000	2.050
JIGA SPORT JUDO	2.100	2.150
SWIMMING CALYPSO	1.150	2.100
CALYPSO DIVING	750	1.000
MANEGE DU POSSIBLE	1.095	2.050
CTT BOITSFORT	400	440
PPC ST CLEMENT	300	350
COYAKIN BOITSFORT asbl	245	350
Brussels Weightlifting School		750
CEPAL		1.250

Décide :

De répartir comme susmentionné la somme de 42.240,- € pour les subsides 2019 aux groupements sportifs afin de couvrir leurs frais de fonctionnement et de subordonner la liquidation effective de ces subsides aux dispositions de la loi du 14 novembre 1983.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
26 votants : 26 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 22 mai 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Jean-François de Le Hoye